



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 avril 2015
DELIBERATION N°031/2015 DU 29 AVRIL 2015

Date de convocation : 23 avril 2015	<p>L'an deux mille quinze, le vingt-neuf du mois d'avril, à seize heures deux minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENNE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.</p>						
Date d'affichage : 23 avril 2015							
Date d'affichage du compte-rendu : 30 avril 2015							
Date d'affichage de la présente délibération :							
Résultats des votes :							
VOTANTS	33						
POUR	33						
CONTRE	00						
ABSTENTION	00						
La délibération est adoptée à l'unanimité							
	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>01</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	32	PROCURATION	01
ELUS EN EXERCICE	33						
PRESENTS	32						
PROCURATION	01						

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE		X	Doris RAUFEA DROLLET
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE	X		
M. Christophe TEO	X		
Mme Riveta URAHUTIA	X		
M. Milton PARAUE	X		
Mme Talana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N°031/2015 DU 29.04.2015

Approuvant l'installation d'un compteur électrique destiné à l'alimentation électrique de l'éclairage publique de la servitude Tuterai Tane.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 29.04.2015

ADOPTE	
VOTANTS	33
POUR	33
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : L'installation d'un compteur électrique EDT destiné à alimenter les points lumineux d'éclairage public de la servitude Tuterai Tane est approuvée.

Article 2 : Les frais de mise en place du compteur EDT, estimés à cent douze mille trente francs pacifique toutes taxes comprises (112 030 Fcfp TTC) ainsi que les frais de consommation électrique mensuels sont pris en charge par le budget général et imputés à l'article 215 34.

Article 3. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit



Edouard FRITCH
Le Maire

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le.....**21 MAI 2015**..... et publication du**21 MAI 2015**.....



Edouard FRITCH
Le Maire